



Une obstination idéologique suicidaire

Par Patrice Cadet

Certains l'ont oublié, les poissons ont besoin d'eau !

En 2014, pour alerter sur le réchauffement climatique, Evelynne Dhéliat imagine la météo de 2050 en France. Elle n'espérait pas avoir raison en... 2022, soit 8 ans plus tard ! Très clairement, à ce rythme, les 50° observés en Inde cette même année seront d'actualité chez nous au plus tard en 2030 ! Evelynne Dhéliat est-elle une voyante ? Absolument pas. Voici ce que publiait le GIEC dans son rapport de 2007, il y a tout de même 15 ans : « **Hausse de température moyenne de 1,8 à 4 degrés. Les conséquences de ces changements risquent d'être soudaines ou irréversibles** ». Le 4e rapport de synthèse du GIEC résonne comme un avertissement !

En revanche, en ciblant les températures, le GIEC n'a pas assez mis en garde contre la sécheresse et ce qui s'est passé en France en 2022 a été un véritable choc pour la population, étant donné que notre pays s'est doté d'Agences de l'eau depuis 1964. Elles étaient chargées de nous éviter ce désastre, disposant de plusieurs milliards € chaque année provenant de nos taxes et impôts. Grâce aux informations des médias, voici leur bilan :

- Un grand nombre de rivières totalement à sec en France
- Des poissons morts par millions
- Des barrages et des moulins producteurs d'énergie renouvelable détruits
- Des centrales au charbon remises en service émettant des millions de tonnes de CO₂
- Des espèces migratrices emblématiques en chute libre

- 1 milliard de m³ d'eau potable perdu suite aux fuites dans les canalisations
- Les villages ravitaillés en eau potable par des camions
- Des inondations mortelles spectaculaires
- Des productions agricoles en baisse

On se croirait dans un pays sahélien !

Si notre agence de bassin était une entreprise privée, elle serait en faillite. Mais comme il s'agit de l'argent anonyme du contribuable, alors pas de problème, on ne change rien à une équipe qui perd.

Mais au juste, avons-nous de l'eau en France ?

Une rapide recherche sur internet (Centre d'information sur l'eau par exemple), nous apprend que notre pays :

- Reçoit chaque année environ 480 milliards de m³ d'eau de pluie par an
- Qu'il possède 2 000 milliards de m³ d'eau dans ses nappes phréatiques par an
- Qu'il dispose de la bagatelle de 430 000 km de rivière

Evidemment toute cette eau n'est pas disponible. Les experts estiment que la réserve utilisable n'est que de 192 milliards de m³ par an desquels, dont nous prélevons... 32 milliards de m³ par an, soit 17 %. Mais qui a parlé de pénurie d'eau ?

Quand il y a une coupure d'eau, qu'est-ce qu'on fait ? En principe, on en stocke en attendant qu'elle revienne ; mais pas en France. Chez nous, on détruit les réserves. La preuve. La première mesure prise au début de la sécheresse n'a pas été de chercher où

il serait éventuellement possible de puiser de l'eau pour les endroits où il en manquait, mais d'embaucher des agents de police de l'environnement supplémentaires pour être certain que personne ne va dépasser son quota. C'est un peu cynique de la part d'une administration qui n'a pas pris les dispositions nécessaires pour faire face à cette crise annoncée. La seconde mesure, c'est le maintien de SDAGE dont l'objectif principal est de détruire les ouvrages, autrement dit, ce qui est susceptible de maintenir de l'eau dans nos cours d'eau. Plus de 5 000 seuils de moulins ou agricoles ont été supprimés et même plusieurs grands barrages comme ceux de la Sélune. En France, les agences de l'eau préfèrent dépenser des milliards € pour détruire des ouvrages plutôt que de réparer les fuites d'eau potable. Et aujourd'hui encore, c'est écrit en toutes lettres dans les SDAGE sans que personne ne lève le petit doigt pour protester, sinon nous, fédérations de sauvegarde des moulins, ou de riverains..., qui sommes interdits de comité de bassin évidemment !

Ce qui est curieux, c'est que cette mesure est défendue par des scientifiques réputés qui expliquent que quand il y a des ouvrages, l'eau s'évapore et la rivière ne coule plus, alors que quand il n'y a pas d'ouvrage, l'eau va couler mais souvent sous la couche de sable qui tapisse le lit des rivières. Si pour rétablir la circulation des poissons, il faut faire disparaître l'eau des rivières, on se demande logiquement comment les poissons vont y survivre. Et, bien entendu, les ouvrages font augmenter la température

de l'eau, alors qu'en fait, les retenues stockent de l'eau fraîche en profondeur, propice à beaucoup de poissons.

Manifestement au vu de ce que constatent les habitants des moulins et les riverains, les poissons préfèrent quand même l'eau « chaude » des retenues des moulins, à pas d'eau du tout, parce que dans les trous d'eau de faible profondeur qui persistent dans le lit de la rivière, les prédateurs à plumes et à poils se sont chargés de consommer tout ce qui y survivaient encore.

Mais pour notre administration, réchauffer l'eau en surface constitue l'offense suprême qui justifie la destruction de l'ouvrage parce que quand il n'y a plus d'eau, elle ne se réchauffe plus, CQFD !

Alors, est-il efficace d'avoir des réserves d'eau en surface ? Il suffit de lire les journaux. Dans la Loire, le Progrès du 25/08/2022 publie : « Barrages du Renaison remplis à 60%. La situation est donc plutôt favorable, ce qui est une bonne chose pour les Roannais et pour notre économie ». Ce qui est surprenant, c'est que cette déclaration émane du Président du syndicat de rivières « la Roannaise de l'eau », responsable de l'effacement d'un grand nombre de seuils, dont celui du Moulin Tampon en 2021, qui aurait permis à la petite ville du Coteau de percevoir plusieurs dizaines de milliers € chaque année en produisant sa propre électricité renouvelable. Il y a fort à parier que si les financements de la continuité écologique étaient découplés des financements des stations d'épuration ou de réparation des canalisations, les choses se passeraient certainement de manière différente, et nos rivières de seraient pas aussi sèches. !

L'Yonne Républicaine du 31/08/2022 : « Pourquoi la rivière Yonne semble peu impactée par le manque d'eau ? Elle profite de barrages et lacs-réservoirs qui permettent d'assurer un débit constant à la Seine et à ce cours d'eau d'être moins impactés par la sécheresse ». Alors là, ce n'est pas de chance, parce que si durant cette sécheresse exceptionnelle, la Seine n'a pas baissé d'un cm à Paris, c'est fichu pour le reste de la France. Si Paris a de l'eau, la France a de l'eau ! Pour protéger la capitale, 4 réservoirs ont été construits en amont, qui stockent l'eau de la Seine en cas de crue. Et cette année, l'eau de ces réservoirs a été relâchée pour maintenir le niveau du fleuve. Dommage que le Rhins ne bénéficie pas des mêmes installations, les péniches auraient pu continuer de circuler normalement, c'était bon pour l'économie comme dit le président du syndicat de rivière de la Loire.

Très clairement, le stockage en surface ça marche, même avec l'évaporation. Allez, soyons fou et proposons d'utiliser 18 % de nos réserves d'eau utilisables au lieu de 17% soit 34,5 milliards de m3 au lieu de 32. C'est non significatif. D'un coup, il ne sera plus nécessaire de ravitailler les villages par des camions ; il sera possible d'irriguer les champs et donc de conserver notre indépendance alimentaire, ainsi que notre

indépendance énergétique en produisant plus d'hydroélectricité.

De l'eau dans les rivières en permanence, c'est possible, mais la reproduction des poissons ? Il est urgent de dénoncer les fausses informations émanant de la Fédération Nationale de la Pêche et d'autres associations, selon lesquelles, « les moulins produisent trop peu d'énergie renouvelable pour compenser les nuisances qu'ils procurent aux rivières ». Quand avait-on des poissons en abondance dans les rivières ?

Avant 1850, alors qu'il y avait 100 000 moulins en France ! Poissons migrateurs et moulins sont en fait en symbiose : les poissons migrateurs se réfugient dans leurs retenues quand leurs déplacements deviennent difficiles, et leur descendance s'y regroupe pour se nourrir et échapper aux prédateurs. Un comportement instinctif issu de millions d'années de coévolution, quand les ouvrages des moulins n'existaient pas, mais étaient remplacés par ceux bâtis par les castors, ingénieurs de l'écosystème. Contrairement à ce qui est affirmé par l'administration, une rivière sauvage est une rivière fragmentée. La destruction des petits ouvrages des moulins conduit donc à un écosystème totalement nouveau auquel les poissons auront du mal à s'adapter puisque ce processus requiert une longue période de stabilité climatique qui n'existe plus.

Au moment du remplacement des barrages de castors par les seuils au Moyen Âge, le changement climatique n'existait pas.

Même en considérant que les petits seuils des moulins sont quand même des obstacles qui fragmentent la rivière en compartiments impénétrables, leur effacement conduit, sous l'effet du réchauffement climatique, à une fragmentation léthale bien pire, puisqu'elle fait disparaître l'eau sur de longs tronçons de rivières, situation évidemment insurmontable pour des poissons qui vivent dans l'eau. L'année 2022 en a apporté la démonstration.

Il faut faire preuve d'une obstination idéologique suicidaire pour les pêcheurs que de continuer à réclamer la restauration de la continuité écologique, en considérant que la destruction de l'ouvrage ne constitue pas une perturbation dramatique pour l'hydrosystème, mais une réhabilitation à effet immédiat. Pourtant c'est ce que la Fédération Nationale de la Pêche continue de prêcher dans son communiqué de presse du 10 novembre 2022 adressé aux parlementaires, à la suite du vote d'amendements qui visent à protéger les seuils de moulins, pour la production d'énergie renouvelable, et pour des raisons écologiques.

Mais alors, doit-on se résigner à voir disparaître nos poissons migrateurs, dans la mesure où un petit nombre d'ouvrages – 10% selon le Conseil Scientifique de l'AFB/ OFB - ont certainement été réhaussés après leur construction, et ne sont plus franchissables, sauf à y aménager des

passes à poissons ou des rivières de contournements. Auxquels s'ajoutent les 477 grands barrages de France qui sont infranchissables, à moins de démanteler une large partie du potentiel hydroélectrique, comme pour le barrage de Poutès.

Pourtant, les saumons qui parviendraient à Poutès aujourd'hui n'y sont pas revenus depuis plus de 100 ans ! Ils se sont forcément reproduits sur d'autres frayères situées plus en aval des bassins versants, sinon, nous ne saurions pas qu'ils existent. Sites malheureusement négligés, et qu'il serait facile de multiplier dans la mesure où nous savons exactement comment construire des frayères pour toutes les espèces, et même les réaliser là où il est possible de les alimenter avec de l'eau rafraîchie, issue des profondeurs d'un grand barrage par exemple.

En faisant abstraction des pollutions, la température joue forcément un rôle capital pour ces espèces préhistoriques, et ce ne sont pas quelques retenues de moulins qui y changent quelque chose, c'est la température atmosphérique qui compte. Récemment, les normales saisonnières ont été réévaluées par Météo France. Entre 1961 et 1970, la température moyenne était de 11,84°. Elle est aujourd'hui de 1,1° plus élevée (12,97° entre 1991 et 2020) ; un laps de temps trop court pour permettre une acclimatation des poissons. Ceci signifie que le climat de Lyon est celui de Marseille, que le climat de Caen et celui de Lyon et que celui de Londres et celui de Caen. Autrement dit, la faune va suivre inéluctablement la même tendance. Les saumons vivront plus au nord, mais pas chez nous, qu'il y ait des passes à poissons ou pas, des frayères ou pas et ce jusqu'à ce que le climat redevienne normal, ce que nous savons faire aussi, puisqu'il « suffit » de réduire nos émissions de CO₂.

Or, la stratégie qui consiste à détruire les ouvrages, pour transformer nos cours d'eau en canaux, conduit également à supprimer une importante capacité à produire de l'énergie renouvelable hydroélectrique. Indirectement la stratégie aveugle de restauration de la continuité écologique par destruction des seuils et des barrages a terriblement accéléré l'extinction de la biodiversité, notamment aquatique. Outre l'assèchement des rivières, elle a empêché les moulins de produire le 1% d'électricité supplémentaire indispensable à notre pays chaque année, obligeant l'Etat à relancer la centrale thermique de Cordemais qui va brûler un million de tonnes de charbon, qui plus est, importé d'Australie ou d'Afrique du Sud, en émettant des milliers de tonnes de CO₂, aggravant le réchauffement climatique et la disparition des poissons emblématiques. Le sens commun n'a plus de sens aujourd'hui et après avoir longtemps marché sur les pieds, nous marchons maintenant manifestement sur la tête !